

Rapport sur l'égalité femme/homme – 23 Novembre 2012
Intervention de Claire Monod

Une région engagée pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Monsieur le président,
Mes chers collègues,

Vous le savez, notre groupe est particulièrement attaché et attentif à la question des discriminations liées au genre comme à celles liées au mariage ou à la parentalité. Et nous sommes toujours désireux de faire plus, et plus vite. Nous avons ainsi adopté tout à l'heure, à une large majorité, une convention avec l'Etat qui va dans ce sens. Mais ce rapport possède une qualité particulière puisqu'il rassemble l'ensemble des initiatives régionales en faveur de l'égalité femmes - hommes, et leur donne une cohérence. Nous en avons besoin car la lutte pour l'égalité des genres a grand besoin d'un nouveau souffle, à l'instar de celui qu'a porté [Claire Villiers](#) en son temps et à qui nous rendons hommage.

En effet, malgré un consensus toujours plus large autour de la question, les études montrent que les progrès en la matière s'amenuisent au fil du temps et qu'une nouvelle impulsion est nécessaire. Malgré la bonne volonté exprimée par de nombreux acteurs, le réel ne se plie pas si facilement à ce qui devrait pourtant constituer une évidence, tant les injustices sont criantes aujourd'hui encore. Pour y parvenir et pour accélérer le processus, ce rapport identifie quatre leviers, quatre principes d'action, qui impacteront tous à leur manière ce réel si coriace.

Tout d'abord, agir concrètement, c'est-à-dire sur le monde professionnel où l'on rencontre les inégalités les plus courantes. Le rapport identifie bien les défis – inégalités salariales, plafond de verre, faible mixité dans certaines filières, etc. – et nous propose d'engager une nouvelle étape en faveur de l'égalité professionnelle, que nous saluons bien volontiers.

Ensuite, agir intelligemment, en engageant une réflexion sur l'imaginaire et les représentations collectives. Le rapport s'attaque ici à un point crucial du basculement que nous appelons de nos vœux, puisqu'en ciblant précisément les organismes de formation et les lycées, on permettra la diffusion dans les prochaines générations d'une véritable culture de l'égalité. *C'est peut-être la traduction lointaine du concept d'hégémonie culturelle, si chère à nos collègues du Front de Gauche.*

Puis, agir efficacement, puisque le rapport questionne les outils régionaux, avec la mise en place de l'Observatoire Régional des violences faites aux femmes, qui fait écho à plusieurs initiatives locales et trouvera sa place en lien avec le futur observatoire national dédié à cette cause. A ce titre, nous regrettons que les autres organismes régionaux qui existent déjà ou sont en cours d'installation ne soient pas mentionnés, comme le Centre Hubertine Auclert et l'Agence Régionale pour la Promotion de l'Égalité. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir durant la présentation des amendements.

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85

Enfin, agir à notre portée, en mettant la Région Île-de-France face à ses responsabilités. Qu'il s'agisse de la formation des agents régionaux, des entreprises qui sont amenées à lui fournir des prestations ou à la solliciter pour des subventions, l'égalité femmes – hommes devra être la norme de toute action de l'institution, et nous nous en félicitons.

Pour faire court, ce rapport arrive à point nommé, et c'est avec une joie certaine que nous nous apprêtons à le voter.

Je vous remercie.